

JEUX DE MOTS : TRADUIRE. ÉCRIRE. PENSER LE DROIT
WORD PLAY: TRANSLATING. WRITING. ENGAGING WITH LAW

8:30 - 9:15

Inscription | Registration

Un déjeuner sera servi aux participants | Breakfast will be served to participants
3^e étage (Salle 310), Faculté de droit | 3rd floor (Room 310), Faculty of Law

9:15 - 9:30

Mot de bienvenue | Welcome

Salles 312-316, Nouveau Pavillon Chancellor Day | Rooms 312-316, New Chancellor Day Hall

Gérard Snow

Directeur, Centre de traduction et de terminologie juridiques
Director, CTTJ

9:30 - 11:00

Séance plénière | Plenary Session

Salles 312-316, Nouveau Pavillon Chancellor Day | Rooms 312-316, New Chancellor Day Hall

Traduire le droit

Conférenciers | Speakers :

Guy Jourdain, directeur du Service de traduction

juridique au Bureau du conseiller législatif du Manitoba

Le bilinguisme législatif en contexte canadien: ses origines, ses principes et ses méthodes d'application

Résumé | Abstract

Dans le cadre de cette présentation, le conférencier brosera essentiellement un tableau général du pourquoi et du comment de la traduction législative au Canada. Ainsi, Guy Jourdain abordera les principaux thèmes suivants : l'évolution du statut officiel du français en matière juridique pendant le régime anglais (soit la période de 1763 à 1867); les principes et les règles d'interprétation applicables à l'article 133 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et à ses dispositions-sœurs; le mode de production de la législation bilingue en fonction des quatre auditoires du droit au Canada.

James Archibald, professor and director of the Department of Translation Studies, McGill University

Traduire le « droit à la ville » - Translating the “right to the city”

Résumé | Abstract

Cette étude de cas mettra en évidence le lien entre les actions préparatoires et la face visible des droits et responsabilités des citoyens dans les grandes conurbations. C'est en fonction de notre expérience acquise lors de la rédaction des versions multilingues de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* que nous analyserons la rédaction et la traduction de ce texte qui s'efforce de promouvoir des notions qui ne peuvent, de prime abord, faire partie des connaissances partagées dans des communautés fort différentes en termes de leurs valeurs et croyances. Comprendre des artefacts comme la *Charte* dans différents contextes sociopolitiques ne peut que permettre aux administrations publiques de mieux faire face aux défis des relations interculturelles dans la ville. À notre avis, ce modèle de production textuelle et de rédaction participative peut se reproduire dans d'autres milieux urbains comparables en raison de leur pluralisme culturel et d'un nouvel éveil international face aux droits émergents des citoyens des villes du monde, où la mixité des populations rehausse les exigences du « droit à la ville ».

Modératrice | Moderator :

Carmen Roberge

11h00 – 11h15

Pause | Break

3^e étage (Salle 310), Faculté de droit | 3rd floor (Room 310), Faculty of Law

11h15 – 12h15

Ateliers | Workshops : Les mots du droit dans la législation

Atelier 1 | Workshop 1

Salle 101, Nouveau Pavillon Chancellor-Day | Room 101, New Chancellor Day Hall

Conférencier | Speaker :

**Richard Tremblay, professeur de rédaction législative,
Université Laval**

Pour une approche plus fonctionnelle en matière de rédaction législative

Résumé | Abstract

Les formes figées, tout comme l'importance démesurée accordée à la procédure, peuvent mener à la déformation de la norme. Adapter l'expression au contexte particulier de chaque règle, privilégier le droit substantiel et ne pas craindre l'abstraction.

Modérateur | Moderator :

Patrick Forget

Atelier 2 | Workshop 2

Salle 102, Nouveau Pavillon Chancellor-Day | Room 102, New Chancellor Day Hall

Conférencière | Speaker :

Karine McLaren, traductrice-juriste au Centre de traduction et de terminologie juridiques

Bilinguisme législatif: regard sur l'interprétation et la rédaction des lois bilingues au Canada

Résumé | Abstract

Le Canada est une nation où l'ordre de gouvernement fédéral, ainsi que certains ordres de gouvernement provinciaux et territoriaux, sont assujettis à des obligations en matière de bilinguisme législatif. Ces obligations ont d'importantes conséquences pratiques sur l'interprétation des lois bilingues et sur la manière dont elles sont rédigées. L'existence de deux versions linguistiques d'un même texte de loi force en effet ceux qui l'interprètent à reconnaître que les mots d'un texte législatif n'incarnent pas le droit en eux-mêmes, mais servent simplement de base pour en inférer le sens. Les règles d'interprétation des lois bilingues élaborées par les tribunaux au fil du temps exemplifient cette proposition. Nous passerons en revue ces règles et aborderons la question du scepticisme auquel elles se sont heurtées, en raison de la manière dont les lois bilingues ont longtemps été rédigées. Nous nous pencherons ensuite sur les méthodes de rédaction des lois bilingues, sur leur réforme et sur le débat de longue date qui oppose la traduction à la corédaction.

Modérateur | Moderator :

Jean Frédéric Ménard

12:15 – 13:15

Dîner | Lunch

3e étage (Salle 310), Faculté de droit | 3rd floor (Room 310), Faculty of Law

13:15 - 14:15

Ateliers | Workshops : Les mots du droit et leur compréhension

Atelier 3 | Workshop 3

Salle 101, Nouveau Pavillon Chancellor-Day | Room 101, New Chancellor Day Hall

Conférencier | Speaker :

Alexandre Guigue, TRANSIUS, Université de Genève et Université de Savoie

La dimension culturelle du langage juridique : un défi pour le traducteur et le comparatiste

Résumé | Abstract

Le langage juridique présente une dimension culturelle que nul ne peut ignorer. Il est communément admis que le traducteur et le comparatiste ont en partage des activités de compréhension et de comparaison et que leur chemin diffère ensuite. Le comparatiste étudie les données comparées dans un but académique. Le traducteur les utilise pour opérer des choix traductifs. Ce papier entend montrer que le traducteur et le comparatiste jouent un rôle essentiel dans la production du droit et que la part d'activité qu'ils ont en commun porte sur les mots du droit plus que sur des règles juridiques. Les composantes du langage (mots, expressions, notions, concepts...) sont le résultat de siècles d'empilement culturel. En ce sens, elles renferment toutes une histoire bien particulière qu'il faut mettre au jour par une opération de déconstruction. Pour ce faire, le comparatiste et le traducteur ne doivent pas perdre de vue qu'ils observent le langage par le prisme de leur propre culture. Ce n'est donc qu'au prix d'un écart culturel qu'ils peuvent approcher le langage au plus près. La comparaison peut alors commencer. Elle porte des ponts de comparaison, révélés par l'opération de déconstruction. Ces ponts sont à la croisée des mots et de l'histoire. Ils permettent au comparatiste d'instruire la communauté scientifique. Ils permettent au traducteur de faire des choix.

Modératrice | Moderator :

Laurence Bich-Carrière

Atelier 4 | Workshop 4

Salle 102, Nouveau Pavillon Chancellor-Day | Room 102, New Chancellor Day Hall

Conférencier | Speaker :

Alain Levasseur, professeur, Louisiana State University

Langues et langage du droit des contrats

Résumé | Abstract

Remarques préliminaires :

Raison première et déterminante de mes travaux

Traduction et Interprétation : un faux problème

LE CONTRAT et ses LANGUES : Anglais-Français

A : Langue (française) du droit civil du contrat et Langue (anglaise) du contrat en common law

1 : Particularités de ces langues d'un point de vue juridique

2 : Fondements et caractères du droit civil du contrat, du droit du contrat en common law : deux cultures juridiques distinctes.

B : Illustrations de problèmes de traduction de certains concepts juridiques « en dehors » de leur culture juridique.

Solidarité, Confusion, Choses/Meubles/Marchandises, Acte juridique, Cause/Considération, Condition-Terme, Quasi-contrat, Bonne foi.

Travaux en cours : Vocabulaire Cornu, Louisiana civil Code, Black's Dictionary, Précis, Casebook.

Modératrice | Moderator :

Gaële Gidrol-Mistral

14:15 - 14:30

Pause | Break

3e étage (Salle 310), Faculté de droit | 3rd floor (Room 310), Faculty of Law

14:30 – 16:15

Séance plénière | Plenary Session

Salles 312-316, Nouveau Pavillon Chancellor Day | Rooms 312-316, New Chancellor Day Hall

Communication et accessibilité du droit

Conférenciers | Speakers :

Andréa Suurland, présidente de Droits linguistiques McGill

Réflexions sur la disponibilité des sources juridiques en français dans les provinces de common law, et en anglais dans la province du Québec : corrélation avec l'accès à la justice

Résumé | Abstract

L'accès à la justice dans une langue officielle minoritaire passe-t-il par la disponibilité des sources de la tradition juridique? C'est la question qu'a l'intention d'aborder *Droits linguistiques McGill* qui fera le bilan de la situation de l'accès à la justice en français dans les provinces de common law et celle de l'accès à la justice en anglais au Québec. Une comparaison sera dressée par la conférencière, qui propose qu'un bilinguisme juridique institutionnel stimule la pensée juridique dans la langue minoritaire et favorise ainsi un meilleur accès à la justice.

Stéphanie Roy, spécialiste en vulgarisation juridique, Éducaloi

Le langage clair en droit : Savoir communiquer le droit efficacement

Résumé | Abstract

L'hermétisme du langage juridique est indubitable : 86% des Québécois estiment que les textes juridiques sont difficiles à comprendre et la majorité des Québécois ne comprend pas les termes juridiques les plus simples. Force est d'admettre que le rôle des juristes consiste essentiellement à communiquer le droit. Pourtant, non seulement la formation juridique y accorde très peu importance, mais de nombreux juristes doutent encore du bien-fondé d'utiliser un langage clair en droit.

Éducaloi propose de clarifier ce qu'est le langage clair en droit, d'en déboulonner les mythes et d'en présenter les avantages maintes fois reconnus.

**Joseph-Yvon Thériault, Titulaire, Chaire de recherche du
Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie et
professeur de sociologie, UQAM**
Sociologie et droits linguistiques au Canada

Résumé | Abstract

À travers un bref historique de la genèse sociologique du concept de « complétude institutionnelle » (Raymond Breton), j'essaierai de dresser les contours du rapport entre droit linguistique et société minoritaire francophone au Canada. Quelles sont les limites de l'entrecroisement entre le droit linguistique et les revendications socio-politiques des minorités linguistiques? La dimension « nationalitaire » des revendications des communautés francophones minoritaires est-elle compatible à cette forme de judiciarisation?

Modérateur | Moderator :

Gérard Snow

16h15 – 16h30

Mot de clôture | Closing Words

*Salles 312-316, Nouveau Pavillon Chancellor Day | Rooms 312-316, New
Chancellor Day Hall*

Lionel Smith, Université McGill

Directeur, Centre Paul-André Crépeau de droit privé et comparé
Director, Paul-André Crépeau Centre for Private and
Comparative Law

16h30 – 18h00

Coquetel | Cocktail

Atrium, Faculté de droit | Atrium, Faculty of Law

BIOGRAPHIES

James ARCHIBALD

James Archibald joined the School of Continuing Studies' teaching staff on a full-time basis in 1985. Since then, he has taught courses in management, business communication and translation studies assuming most recently the directorship of the Department of Translation Studies. He also serves as the Centre's Disciplinary Officer. In addition to these duties, he directs the testing centre for DELF/DALF certifications in French at McGill University. Archibald has also had the opportunity to teach at other institutions as an invited professor or research associate: Centre de recherche des écoles de Coëtquidan Saint-Cyr (CREC) (2004-2007), Dipartimento di Lingue e culture contemporanee, Università degli Studi di Milano (2008), and Centre des langues et de traduction, Université libanaise (2009). Archibald was a member of the official Canadian delegation to the World Summit on the Information Society.

In 2003, Archibald was made a Chevalier in the Ordre des Palmes Académiques, and in 2008 he received the Francis W. Weeks Award of Merit from the Association for Business Communication in recognition of his contribution to the profession. He currently serves as the ABC Vice President for Canada and as a member of the Office des professions du Québec.

His most recent books are *Langue et localisation : Politiques, stratégies et pratiques* (2009) and *Langue(s) et immigration(s) : société, école, travail* (2009). His recent articles focus on language policy on the WEB, language and social cohesion, and political and cultural diversity. Archibald has worked closely with ABC Europe on projects in Denmark, Italy, Norway, and Turkey. They have led to several cooperative publishing projects: *Discourse, Ideology and Specialized Communication* (BERN: Peter Lang, 2007), *Multimodality in Corporate Communication, Web genres and discursive identity* (MILAN: Edizioni FrancoAngeli, 2007), and *Communication: Spanning Cultures, Change and Challenges* (Istanbul: Yeditepe University Press, 2008).

Alexandre GUIGUE

Alexandre GUIGUE, membre de *Transius*, Centre d'études en traduction juridique et institutionnelle, consacre une partie de ses recherches à la théorie du droit, au droit comparé et à la traduction juridique. Il a rédigé une thèse en droit budgétaire, adoptant une méthode historico-comparative. Son bilinguisme et son biculturalisme le conduisent à étudier et à traduire des auteurs américains et britanniques (article sur John Austin ; traductions de textes de Duncan Kennedy et Jeannie Suk). Il est cofondateur de la revue *Jurisprudence - Revue Critique* dont l'ambition est de donner accès aux différentes manières de penser le droit dans un environnement mondialisé, notamment par l'étude critique. Dans ce domaine, il a organisé des colloques en France (Paris, Aix-en-Provence) et participé à différentes manifestations scientifiques à l'étranger, notamment à l'université de Harvard (Etats-Unis) et à l'Université McGill (Canada). Maître de conférences en droit public, vice-doyen de la Faculté de droit et chargé de mission pour l'Amérique du Nord à l'Université de Savoie, il enseigne le droit constitutionnel, les finances publiques et le droit comparé. Chargé d'enseignement à l'Université de Genève, il enseigne le droit (théorie du droit et droit comparé) à des étudiants anglophones en master de traduction. Il a aussi enseigné et donné des conférences dans différentes universités en France (Grenoble, Lyon, Paris) et à l'étranger (Leicester et Glasgow, Royaume-Uni). Il est titulaire d'un doctorat de droit public (Université de Savoie).

Guy JOURDAIN

Guy Jourdain, titulaire d'un baccalauréat en droit civil de l'Université de Montréal et d'un baccalauréat en common law de l'Université du Manitoba, est membre des barreaux du Manitoba et du Québec.

Il a principalement travaillé dans des domaines qui allient le droit et la langue. Il a oeuvré comme traducteur juridique, directeur de l'Institut Joseph-Dubuc, avocat, professeur de traduction et coordonnateur de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba. De 2001 à 2012, il a occupé le poste de directeur général du Secrétariat aux affaires francophones où il agissait notamment à titre de conseiller auprès du ministre responsable des Affaires francophones.

Depuis 2012, il exerce les fonctions de directeur du Service de traduction juridique au sein du bureau du conseiller législatif au ministère de la Justice du Manitoba.

Guy Jourdain holds a civil law degree from the University of Montreal and a common law degree from the University of Manitoba. He is a member in good standing of the Bars of Manitoba and Quebec.

Throughout most of his career, he has been active in areas involving language and the law. He has held various positions including those of legal translator, Executive Director of the Institut Joseph-Dubuc, law practitioner, translation professor, and Coordinator of the Association des juristes d'expression française du Manitoba. From 2001 to 2012, he worked as Executive Director of Manitoba's Francophone Affairs Secretariat in which capacity he also acted as advisor to the Minister responsible for Francophone Affairs.

In 2012, he assumed new duties as Director of the Legal Translation Branch with Manitoba Justice's Legislative Counsel Office.

Alain LEVASSEUR

Jean Monnet Professor of European Community Law, Hermann Moyse, Sr. Professor of Law; Director, European Studies Program; Associate Director for International Studies, Center for Commercial and Business Law, Louisiana State University.

In 1966, Professor Levasseur obtained an M.C.L. from Tulane University where he returned to teach in 1968. In 1969, he was an associate with the Paris firm of Mudge, Rose, Guthrie & Alexander but left the firm to become a technical assistant at the World Bank in Washington, D.C. In the fall of 1970, he resumed teaching at Tulane until 1977. Professor Levasseur joined the Law Center faculty in 1977. In 1998, the Université d'Aix Marseille Paul Cézanne bestowed on Professor Levasseur the degree of Doctor of Laws Honoris Causa. In January 2010, Professor Levasseur received a second Doctorate Honoris Causa, this one from the Université de Paris Panthéon Assas. He maintains an active membership in the International Academy of Comparative Law, the American Association for the Comparative Study of Law, the American Law Institute, the Louisiana State Law Institute, the Société de Législation Comparée, the Association Henri Capitant (President), and the International Association of Legal Methodology.

Il fut professeur invité dans plusieurs universités dont Aix-Marseille III Paul Cézanne, Lyon III Jean Moulin, Paris II, Louvain-la-Neuve, Montréal, Ottawa et Genoa.

Professor Levasseur is a member of several boards, including the Fondation pour le Droit Continental, the Revue Internationale de Droit Comparé, E-Competition, the Revue Trimestrielle de Droit Civil, El Foro de Derecho Mercantil, the American Journal of Comparative Law, and the LSU Center for French and Francophone Studies.

His areas of expertise are Legal Traditions, particularly Civil Law Systems, the Civil Law of Obligations, Comparative Law of Contracts, Comparative aspects of EU and U.S. Law, EU/EC Law, International Trade, Louisiana Sale/Lease, and Quasi-Contracts.

Il est auteur de plusieurs livres, articles et ouvrages, en français et en anglais, sur le droit des États-Unis, le droit de l'Union Européenne, les obligations et la vente (droit louisianais), l'histoire du droit de la Louisiane et le langage et langues du droit. Il a également effectué des travaux de recherche pour le CNRS et JURISCOPE, entre autres.

Karine MCLAREN

Diplômée en droit de la London Guildhall University et membre de la Law Society of England and Wales, Karine a exercé le droit pendant près de 10 ans en Angleterre, où elle a œuvré principalement dans les domaines du droit des sociétés et de l'immobilier commercial. Désireuse de tirer parti de ses compétences langagières, Karine obtient son baccalauréat en traduction à l'Université de Moncton en 2012 et se joint dès après à l'équipe du Centre de traduction et de terminologie juridiques pour se spécialiser en traduction juridique. Elle poursuit actuellement un programme de maîtrise en droit dans le cadre duquel elle effectue une étude comparative des méthodes de production des textes législatifs bilingues au Canada, sous la direction de Michel Bastarache, ancien juge de la Cour suprême du Canada.

Stéphanie ROY

Stéphanie Roy est avocate depuis 2007. Bachelière en droit civil et détentrice d'un diplôme d'études supérieures en common law, elle a débuté sa carrière en pratique privée dans le domaine du droit bancaire et du financement national et international. Membre de l'équipe d'Éducaloi depuis mars 2009, Stéphanie Roy occupe le poste de spécialiste en vulgarisation juridique. À ce titre, elle conçoit et produit de l'information juridique destinée au grand public et agit également comme consultante en matière de communication juridique vulgarisée. Elle a développé une expertise particulière en réécriture de contrat en langage clair, ayant travaillé à la réécriture de polices d'assurance automobile en langage clair pour l'Autorité des marchés financiers et le Groupement des assureurs automobiles.

Mandat d'Éducaloi

Fondé en 2000, Éducaloi est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'informer les Québécois sur leurs droits et leurs obligations dans un langage clair. En plus de produire de l'information juridique gratuite sur notre site Web, nous réalisons différents projets d'information, d'éducation et de vulgarisation juridiques pour différents clients et partenaires. Nous avons également développé une solide expertise en réécriture de contrats en langage clair.

Andréa SUURLAND

Andréa Suurland est une franco-ontarienne qui étudie en droit à la Faculté de droit de McGill. Elle détient un baccalauréat en psychologie de l'Université d'Ottawa. Son intérêt pour les droits linguistiques s'est concrétisé alors qu'elle occupait le poste d'adjointe spéciale pour une sénatrice franco-albertaine sur la Colline parlementaire. Dans ce cadre, elle s'est rapidement familiarisée avec les nombreux enjeux auxquels font face les communautés de langue officielle en situation minoritaire de part et d'autre du Canada. Elle est depuis dévouée à sensibiliser la communauté juridique sur toute question et tout enjeu entourant l'avenir de ces communautés.

Groupe *Droits linguistiques McGill*

Droits Linguistiques McGill est un regroupement étudiant de la Faculté de droit de McGill dont l'objectif principal est de promouvoir, étudier et faire avancer les droits et libertés des communautés linguistiques minoritaires du Canada. Le groupe se concentre sur les minorités linguistiques francophones situées à l'extérieur du Québec. Il porte une attention particulière aux questions qui entourent l'accès à la justice en français, l'application de la loi fédérale sur les langues officielles et des lois provinciales sur les services en français, l'exigence de bilinguisme pour certains postes, ainsi que tout autre enjeu qui émerge et qui a un impact sur les communautés francophones du Canada en situation minoritaire.

Joseph-Yvon THÉRIAULT

Joseph Yvon Thériault est professeur au département de sociologie à l'Université du Québec à Montréal où il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie (Chaire MCD).

Ses recherches portent sur les rapports entre les identités collectives et la démocratie (citoyenneté) dans une perspective d'histoire des idées et d'analyse comparative des petites sociétés. Il est un spécialiste reconnu de la société québécoise, de l'Acadie et des francophonies minoritaires du Canada. Parmi ses publications retenons, *La société civile* (1985), *L'identité à l'épreuve de la modernité*, livre pour lequel il a reçu le prix France-Acadie (1996), *Critique de l'américanité, mémoire et démocratie au Québec (Prix Richard Arès et Prix de la présidence de l'assemblée nationale du Québec 2003)*, *Faire société, société civile et espaces francophones* (2007). Il vient récemment (2013) de publier *Évangéline : Contes d'Amérique* aux éditions Québec Amérique.

Richard TREMBLAY

Richard Tremblay a été rédacteur législatif au ministère de la Justice du Québec. Il est avocat et enseigne la légistique dans le cadre d'un programme de maîtrise offert à l'Université Laval. Il se spécialise principalement en interprétation des lois et en droit transitoire. Il a publié plusieurs ouvrages, le plus récent étant *Éléments de légistique. Comment rédiger les lois et les règlements*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2010.
